

Série de questions et de réponses 1

- Q1.** Il nous est impossible de trouver le composant SDSK-1 dans les aires A et B. Est-ce que SPAC peut indiquer son emplacement dans le document intitulé Annexe A.2 Plan d'aménagement?
- R1.** Le composant SDSK-01 est situé à l'extérieur des aires A et B. Ces composants seront livrés aux niveaux 1 et B1 de l'immeuble. Veuillez préparer votre soumission en fonction de la performance et de la finition obligatoire indiquées. Les plans indiquant l'emplacement de ces composants seront fournis après l'adjudication du contrat.
- Q2.** Il nous est impossible de trouver le composant SCDZ-03 dans les dessins des deux aires. Est-ce que SPAC peut indiquer son emplacement dans le document intitulé Annexe A.2 Plan d'aménagement?
- R2.** Le composant SCDZ-03 est situé à l'extérieur des aires A et B. Ce composant sera livré au niveau 1 de l'immeuble. Veuillez préparer votre soumission en fonction de la performance et de la finition obligatoire indiquées. Les plans indiquant l'emplacement de ce composant seront fournis après l'adjudication du contrat.
- Q3.** Il nous est impossible de trouver les composants SSTU-01 et SSTU-02 dans les dessins des deux aires. Est-ce que SPAC peut indiquer leur emplacement dans le document intitulé Annexe A.2 Plan d'aménagement?
- R3.** Les composants SSTU-01 et SSTU-02 sont situés à l'extérieur des aires A et B. Les composants SSTU-01 seront livrés au niveau B2 de l'immeuble. Les composants SSTU-02 seront livrés au niveau L3 de l'immeuble. Veuillez préparer votre soumission en fonction de la performance et de la finition obligatoire indiquées. Les plans indiquant l'emplacement de ces composants seront fournis après l'adjudication du contrat.
- Q4.** Il y a un emplacement désigné SSST-04 dans l'aire A, mais il n'est pas inscrit dans la fiche de présentation de la soumission financière. Est-ce que SPAC peut apporter des précisions sur cet emplacement?
- R4.** La modification 001 comprend une mise à jour de l'annexe A.1 Liste des éléments de l'immeuble, qui comprend le composant SSST-04 en rouge.
- Q5.** Comme les pièces sont très petites et se trouvent dans un édifice à valeur patrimoniale, il se peut que les dessins sur papier ne soient pas suffisamment précis, laissant une marge d'erreur où il n'y en a pas. Est-ce que SPAC peut fournir aux soumissionnaires des dessins CAO ou leur faire visiter les lieux?
- R5.** Une visite des lieux sera organisée et des plans CAO seront fournis après l'adjudication du contrat. Les documents fournis dans la trousse comprennent suffisamment de renseignements pour la préparation d'une soumission.
- Q6.** Dans la majorité des cas, il est indiqué que les consoles ont une profondeur de 610 mm (24 po). Généralement, les consoles ont une profondeur variant entre 825 mm et 1 111 mm. Est-ce que SPAC acceptera les consoles plus profondes?
- R6.** En raison de l'état de l'immeuble de base et de l'aménagement, la profondeur des consoles doit respecter les exigences obligatoires.

- Q7.** Selon le document intitulé Annexe A.2 Plan d'aménagement, la console SSST-01 est apposée sur le mur sud et ne comporte pas d'« ensemble de moniteurs sur rail ». Est-ce que SPAC peut confirmer ces renseignements?
- R7.** Le composant SSST-01 est installé sur le mur sud à l'horizontale, se prolonge sur le mur sud-ouest, puis sur le mur ouest. La partie installée sur le mur sud ne comporte pas d'ensemble de moniteurs sur rail, mais doit être conçue pour qu'il soit possible d'en installer ultérieurement. La partie située sur le mur sud-ouest comporte un montant pour deux moniteurs (deux moniteurs sur un montant), et la partie située sur le mur ouest comporte deux montants pour deux moniteurs (deux moniteurs sur un montant).
- Q8.** L'annexe A.1 Liste des éléments de l'immeuble énumère sept (7) supports à unité centrale. Cependant, il est possible d'en voir seulement trois (3) dans les documents intitulés Annexe A.2 Plan d'aménagement et Annexe A.3 Élévations. Est-ce que SPAC peut préciser la quantité de supports à unité centrale requis?
- R8.** Conformément aux documents intitulés Annexe A.2 Plan d'aménagement et Annexe A.3 Élévations, il y a en tout sept supports à unité centrale pour les composants SSST-01 et SSST-04 (cinq pour SSST-01 et deux pour SSST-04).
- Q9.** Selon l'annexe A.1 Liste des éléments de l'immeuble, les supports à unité centrale doivent avoir un pivot de 180°. Est-ce que SPAC peut préciser comment ils devraient pivoter s'ils sont côte à côte?
- R9.** Il doit être possible de tirer les supports à unité centrale et de les faire pivoter de 180° lorsqu'ils sont tirés. Il doit être possible de les tirer assez loin pour qu'ils ne touchent pas aux autres supports lorsqu'on les fait pivoter.
- Q10.** En ce qui concerne la console SSST-01, il ne semble pas y avoir d'« ensembles de moniteurs sur rail » dans le document intitulé Annexe A.3 Élévations. Cependant, ils sont mentionnés dans l'annexe A.1 Liste des éléments de l'immeuble, mais sans y être détaillés. Est-ce que SPAC peut apporter des précisions à ce sujet?
- R10.** Dans les plans du document intitulé Annexe A.3 Élévations, les « ensembles de moniteurs sur rail » correspondent aux lignes rapprochées qui se trouvent sur le côté des consoles qui est appuyé au mur. Il s'agit d'un rail qui peut accueillir de nombreux bras pour moniteur et qui permet de placer ces bras n'importe où, sur la largeur de la console. Le fabricant fournira des détails sur ce rail.
- Q11.** Est-ce que SPAC peut confirmer l'emplacement ou les emplacements de la console SSST-01?
- Dans le plan du document intitulé Annexe A.2 Plan d'aménagement, sont-elles uniquement apposées sur le mur sud?
 - Dans le document intitulé Annexe A.3 Élévations, sont-elles dessinées sur le plan sud et le mur ouest?
 - Dans le document intitulé Annexe A.3 Élévations, la vue du mur ouest se prolonge jusque sous le comptoir d'accueil. S'agit-il d'une seule longue console? Le plan d'aménagement ne précise pas les dimensions de la partie se trouvant sous le comptoir. Est-ce que SPAC peut préciser si cette partie est fixée?

- d. Il est inscrit que ce prolongement situé sous le comptoir est un « ensemble de moniteurs sur rail ».
- R11.** Vous trouverez ci-dessous les réponses de SPAC en ce qui concerne l'emplacement ou les emplacements de la console SSST-01.
- a. Elles font toute la longueur des consoles, à l'exception des parties à 90° et à 45° qui seront utilisées dans les coins. (Dans le plan d'aménagement, il s'agit des lignes rapprochées qui se trouvent sur le côté des consoles qui est appuyé au mur.)
- b. Elles font toute la longueur des consoles, à l'exception des parties à 90° et à 45° qui seront utilisées dans les coins, et se trouvent sur TOUS les murs (est, sud, sud-ouest et ouest), y compris l'extrémité sud-ouest de la console située le plus au sud dans l'aire B.
- c. Le composant SSST-01 est installé sur le mur sud à l'horizontale, se prolonge sur le mur sud-ouest, puis sur le mur ouest. Le comptoir d'accueil est préfabriqué, n'entre pas dans la portée du contrat et est placé par-dessus les consoles pour ne pas entrer en conflit avec celles-ci.
- d. Le composant SSST-01 est installé sur le mur sud à l'horizontale, se prolonge sur le mur sud-ouest, puis sur le mur ouest. La partie située sur le mur sud-ouest comporte un montant pour deux moniteurs (deux moniteurs sur un montant). Le comptoir d'accueil a été conçu en fonction du meuble préfabriqué afin que le bras pour moniteur puisse être installé à gauche du comptoir.
- Q12.** Si la console SSST-01 longe le mur nord jusqu'au mur sud, elle comporte deux vides triangulaires. Est-ce que SPAC peut préciser si ces vides font partie de la surface de travail?
- R12.** Il ne s'agit pas de vides, mais bien de pièces qui relieront deux parties de la console, pour qu'il s'agisse d'une seule et même console sur toute la longueur. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un rail destiné aux bras pour moniteur dans les coins, et la surface de toutes les parties constituant la console doit être égale et au même niveau.
- Q13.** Veuillez répondre aux questions ci-dessous en ce qui concerne la console SSST-04.
- a. La console SSST-04 n'apparaît pas dans l'annexe A.1 Liste des éléments de l'immeuble, mais elle apparaît dans les vues nord et est du document intitulé Annexe A.3 Élévations. Est-ce que SPAC peut préciser s'il s'agit d'une console en « L »?
- b. Les soumissionnaires doivent-ils supposer que la console SSST-04 doit respecter les mêmes critères que les trois autres consoles?
- c. Dans le document intitulé Annexe A.3 Élévations, il y a deux supports à unité centrale sur le plan de la vue sud et aucun sur le plan de l'élévation est. Cependant, il y a un bras pour moniteur sur le plan de l'élévation est. Est-ce que SPAC peut apporter des précisions à ce sujet?
- R13.** Vous trouverez ci-dessous les réponses de SPAC en ce qui concerne la console SSST-04.
- a. La modification 001 comprend une mise à jour du document intitulé Annexe A.1 Liste des éléments de l'immeuble, qui comprend le composant SSST-04 en rouge. La console SSST-04 est en fait une console en « L », qui longe le mur sud à partir de l'ouverture destinée à l'équipement qui sera installé sur le mur, le coin (90°) et se termine sur le mur est.
- b. Oui, SPAC confirme que la console SSST-04 doit satisfaire aux mêmes exigences que les consoles SSST-01, 02 et 03.

- c. Le composant SSST-02 comporte deux supports à unité centrale et un bras pour un moniteur sur le mur est seulement. Un rail destiné aux bras pour moniteur doit être intégré sur la surface pour qu'il soit possible d'ajouter des moniteurs ultérieurement.
- Q14.** Est-ce que SPAC peut préciser s'il est nécessaire d'installer des panneaux au dos des consoles, car elles seront toutes adossées à un mur?
- R14.** Il n'est pas nécessaire d'installer des panneaux au dos des consoles. Si de tels panneaux sont intégrés, ils doivent se trouver à la mi-hauteur de la console pour qu'il soit possible d'avoir accès aux prises de courant et de données sur les murs, sous les bureaux.
- Q15.** Veuillez répondre aux questions ci-dessous en ce qui concerne les cabines d'étude SSTU-01 et 02.
- a. Cinq cabines d'étude figurent dans l'annexe A.1 Liste des éléments de l'immeuble. Chacune comprend des supports pour moniteurs pouvant accueillir quatre moniteurs selon une configuration de deux moniteurs superposés et deux moniteurs côte à côte. Est-ce que SPAC peut préciser la taille de ces moniteurs?
- b. Est-ce que SPAC peut confirmer qu'aucune de ces cabines ne comprend de support à unité centrale?
- R15.** Vous trouverez ci-dessous les réponses de SPAC en ce qui concerne les cabines d'étude SSTU-01 et 02.
- a. Les supports pour moniteurs doivent pouvoir accueillir un moniteur dont la largeur se situe entre 546 mm et 711 mm (21,5 po et 28 po).
- b. SPAC confirme qu'il n'est pas nécessaire que les composants SSTU-01 et SSTU-02 comportent des supports à unité centrale.
- Q16.** Le bahut SCDZ-03 ne figure sur aucun plan fourni par SPAC. Les soumissionnaires doivent-ils supposer qu'il peut être placé ailleurs, peut-être avec les cabines d'étude?
- R16.** Le composant SCDZ-03 est situé à l'extérieur des aires A et B. Ce composant sera livré au niveau 1 de l'immeuble. Veuillez préparer votre soumission en fonction de la performance et de la finition obligatoire indiquées. Les plans indiquant l'emplacement de ce composant seront fournis après l'adjudication du contrat.
- Q17.** Est-ce qu'une personne travaillera à ces consoles?
- R17.** Oui, ces consoles seront utilisées par un occupant assis et seront fonctionnelles 24 heures par jour.
-

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À PROLONGER LA DATE DE CLÔTURE DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER, ET À APPORTER DES CHANGEMENTS AUX BESOIN. LES RÉVISIONS SONT LES SUIVANTES :

1. Sur la page couverture de la demande de propositions, **SUPPRIMER** en entier la boîte indiquant la date de clôture de l'invitation et la **REEMPLACER** par la suivante :

<p>SOLICITATION CLOSES – L'INVITATION PREND FIN AT – À 2:00PM ON – LE JANUARY 12th 2018 – 12 JANVIER 2018</p>
--

2. À l'annexe A.1, Liste des composants du bâtiment; **SUPPRIMER** au complet et **REEMPLACER** par ce qui suit :

Voir la pièce jointe : Annexe A.1.2 – Rev 1 a LCB.xls

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES